

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU MAROC

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE AU PRIMAIRE

L'enseignement de l'arabe est régi par un accord de coopération signé par les autorités marocaines et françaises en 2003. Cet accord s'applique aux établissements de l'AEFE et de l'OSUI. Il prévoit un enseignement obligatoire, pour tous les élèves, de la langue arabe, de l'histoire, de la géographie et des institutions du Maroc.

Par conséquent, l'enseignement de l'arabe fait partie intégrante des programmes officiels des établissements français au Maroc, programmes validés par les Inspections Générales de l'Éducation Nationale des deux pays.

Le volume horaire

Tous les enfants, quelle que soit leur nationalité, bénéficient d'un enseignement de l'arabe à raison de 3 heures hebdomadaires de la PS (quand elle existe) au CP.

Du CE1 au CM2 :

Suivent le cursus 5 h (cursus renforcé)	Suivent le cursus 3 h
Les élèves dont les deux parents sont de nationalité marocaine ; Les élèves dont le père ou la mère a la nationalité marocaine ; Les élèves marocains également titulaires d'une autre nationalité.	Tous les autres élèves, quel que soit le niveau où ils commencent leur scolarité dans un établissement français au Maroc. Ces élèves peuvent cependant suivre le cursus renforcé s'ils le souhaitent.

N.B. : Les élèves marocains, scolarisés antérieurement hors du Maroc, qui intègrent une école française aux niveaux CE2, CM1 ou CM2 et qui n'ont pas bénéficié d'enseignement de l'arabe auparavant, peuvent suivre le cursus 3h, à la demande de la famille. C'est dans ce cas le directeur d'école qui accorde l'autorisation de suivre ce cursus, éventuellement après une évaluation par un enseignant d'arabe du niveau de l'élève en arabe.

Les programmes

Les programmes d'arabe sont adossés au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ce cadre est disponible sur le site du Conseil de l'Europe (...) ainsi que sur le site du Centre d'Études Arabes.

Le CECRL distingue trois niveaux de maîtrise de la langue : l'utilisateur élémentaire (A), l'utilisateur intermédiaire (B) et l'utilisateur avancé (C).

A l'école primaire, le niveau est celui de l'utilisateur élémentaire. Celui-ci est lui-même divisé en un niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) et un niveau A2 (niveau intermédiaire ou de survie).

L'enseignement du cursus 3h vise la validation du niveau A1 en fin de CM2, pour des élèves ayant pu suivre cet enseignement au moins 2 années.

Les élèves du cursus 5h visent la validation du niveau A1 en fin de CE1. En fin de CM2, les élèves les plus avancés valideront le niveau A2. Cependant l'enseignement en 6^e reprend une partie des descripteurs du niveau A2 avant d'aborder ceux du niveau B1, afin de faciliter la liaison entre le CM2 et la 6^e pour les élèves n'ayant pas encore acquis toutes les compétences requises au niveau A2.

Les principaux descripteurs du CECRL :

Compétence	A1	A2
Compréhension de l'oral	Peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Peut comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le concerne de très près (par exemple lui-même, sa famille, les achats, l'environnement proche, le travail), saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.
Compréhension de l'écrit (lecture)	Peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Peut lire des textes courts très simples, trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les enseignes publicitaires, les prospectus, les cartes des menus et les horaires, etc., comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
Production orale en interaction	Peut communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont il a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers, avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.
Production orale en continu	Peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il connaît.	Peut utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples sa famille et d'autres gens, ses conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.
Production écrite	Peut écrire une carte postale simple, par exemple de vacances. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.	Peut écrire des notes et messages simples et courts, écrire une lettre personnelle très simple par exemple de remerciement.

Les méthodes d'enseignement

Il s'agit d'un enseignement de langue vivante, axé au primaire sur la communication. Cet enseignement doit donc avoir recours aux diverses méthodes modernes d'enseignement : le travail par groupes, le jeu, les TICE (utilisation des ordinateurs, du vidéoprojecteur, voire du tableau blanc interactif) ont toute leur place dans les cours.

L'approche actionnelle

C'est là un des aspects essentiels de l'apprentissage des langues tel qu'il est préconisé par le CECRL. L'approche actionnelle repose sur l'accomplissement d'une tâche mettant en œuvre une ou plusieurs activités langagières (ou compétences). Elle considère l'apprenant comme un acteur social ayant à accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés. Il y a tâche si l'action est motivée par un besoin ou un objectif et si elle donne lieu à un résultat identifiable : par exemple jouer une pièce de théâtre, écrire une lettre, un compte-rendu de lecture (oral ou écrit), préparer une page du journal de l'école, réaliser un enregistrement pour se présenter à des correspondants, etc.

La pédagogie de projet est la forme la plus aboutie d'une démarche actionnelle. Elle se compose de plusieurs micro-tâches.

L'enseignement de l'arabe s'inscrit dans cette approche. Les enseignants d'arabe participent ainsi aux différents projets élaborés dans les écoles, et organisent leur propre travail en fonction de leurs projets de classe : participation au journal de l'école, sorties scolaires, écriture d'album, défi lecture, etc.

Les évaluations

Outre le contrôle continu, des évaluations nationales sont organisées en fin de CE1 pour les élèves du cursus 3h, et en fin de CM2 pour tous les élèves. Elles visent toutes les compétences et donnent un diagnostic de ce qui est acquis, en cours d'acquisition ou non acquis, avant l'entrée au cycle 3 pour le CE1 et avant l'entrée au collège pour les CM2. Les résultats de ces évaluations sont envoyés au collège dont relève chaque école. Cela facilite la composition au collège des groupes de compétences ou groupes de besoins.

Les enseignants

Les enseignants sont pour la grande majorité des enseignants titulaires du Ministère marocain de l'Éducation Nationale. Ils sont mis à disposition des établissements français pour un temps déterminé par leur contrat. Leur carrière continue à être gérée par un inspecteur marocain qui leur rend visite chaque année. La formation continue est assurée par des stages organisés par le Centre d'Études Arabes.

Globale ou syllabique ?

Comme en français, l'apprentissage du code se fait sur les deux années du cycle 2, le Cours préparatoire (CP) et la première année du Cours Élémentaire (CE1).

La méthode est une méthode mixte utilisant à la fois la lecture globale des mots courants (jours de la semaine, couleurs, chiffres...) et des mots-outils (prénoms, pronoms personnels, prépositions...), principalement en maternelle et au CP, et l'apprentissage du code alphabétique à partir du CP. Les lettres sont donc présentées une à une, les voyelles longues, les voyelles brèves et les autres signes vocaliques (soukoun, chadda, wasla) n'étant pas oubliés.

En maternelle, une large place est donnée à l'apprentissage du geste graphique, avec une importance toute particulière pour la tenue du crayon et la motricité fine pour des activités de graphisme.

Des référentiels de capacités, validés par l'Inspection Générale d'arabe, déclinent ces grandes compétences en capacités évaluables en classe. Ils sont disponibles sur le site du CEA et sont la base des programmations élaborées par les enseignants. Ils précisent les objectifs de chaque cursus, pour chacune des grandes compétences décrites dans le CECRL. Les outils de la langue (grammaire et conjugaison) y sont également précisés.

Enfin, les programmes de langues vivantes pour le primaire, cycles 2 et 3, parus au Bulletin Officiel du 30 août 2007 (préambule commun à toutes les langues et programme pour l'arabe) sont également une base de travail pour les professeurs d'arabe.

Les contenus culturels

Les contenus culturels proposés prennent la forme de la découverte dans les petites classes et dans le cursus 3 h : découverte des usages dans les relations interpersonnelles (formules de politesse), des habitudes alimentaires, vestimentaires, découverte de l'environnement urbain et rural (ville ancienne et ville moderne, édifices tels que la mosquée ou le hammam, habitat...), des calendriers, des contes et légendes... A partir du cycle 3, l'enseignement de l'histoire et de la géographie du Maroc et du monde arabe font partie intégrante de l'enseignement de la langue arabe. La littérature du monde arabe prend également toute sa place au cycle 3 avec des textes d'auteurs adaptés au niveau des élèves.

La langue enseignée

Conformément aux programmes indiqués ci-dessus pour la langue arabe, les élèves doivent avoir conscience de la « pluralité des registres de langues et (des) variétés (de) la langue en fonction des situations de communication ». « L'articulation programmée et réfléchie des deux registres (arabe littéral ou standard et arabe dialectal) est indispensable ». La priorité donnée à l'oral dans les petites classes (maternelle) s'accompagne d'un recours progressif à l'écrit, qui se fait impérativement en caractères arabes.

Pour le cursus 5 h : l'arabe enseigné est le registre standard. Cependant les connaissances des élèves en arabe dialectal sont valorisées dans les petites classes et servent de points d'appui pour la construction des compétences en arabe standard.

Pour le cursus 3 h : la langue enseignée est un arabe standard simple avec un recours possible à l'arabe dialectal à l'oral pour une communication vraisemblable dans la vie quotidienne. Les termes et structures choisis pour l'écrit (lecture et graphie) appartiennent toujours au registre standard.

Et la vocalisation ?

Un des objectifs de cet enseignement est de former des lecteurs autonomes, capables de lire les textes courants de la vie quotidienne ainsi que la littérature, écrits qui ne sont pas vocalisés.

Il convient donc d'utiliser la vocalisation lorsque c'est nécessaire, et seulement dans ce cas. Ainsi un mot nouveau sera présenté vocalisé, les voyelles brèves sont présentées dans les petites classes lors de l'apprentissage du code, et la vocalisation utilisée lors de l'apprentissage des notions de grammaire et de conjugaison.

Par contre, les textes de référence, qui sont par ailleurs tous enregistrés, n'ont aucun besoin d'être vocalisés, sauf pour éviter des confusions.

Des observations faites en classe montrent d'ailleurs que les élèves lisant un texte entièrement vocalisés ne lisent pas mieux que ceux qui ont devant eux un texte sans voyelles brèves, car ils s'attachent davantage au déchiffrement qu'à la recherche du sens.